



## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 5 novembre 2018 à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Yves JR Mathieu  
Siège #2 - Bruno Giguère  
Siège #3 - Renée Rodrigue  
Siège #4 - Joey Veilleux  
Siège #5 - Maxime Veilleux  
Siège #6 - Laurier Poulin

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Francine Talbot agit comme secrétaire-trésorière par intérim.

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2018-11-273**

## **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 04 - ACCEPTATION DES COMPTES et dépôt des activités financières**
- 05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 07.01** - service animaliers 2019
  - 07.02** - Formation pompiers
  - 07.03** - Sécurité civile: entraide
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS**
  - 08.01** - Soumission déneigement 2018-2019
  - 08.02** - WSP : offre de services, eaux usées, secteur Morisset Station
    - 08.03** - Engagement employé d'hiver
    - 08.04** - Fossé 12e rang Est
    - 08.05** - Sablière sur pick-up

- 09 - LOISIRS-CULTURE**
  - 09.01** - Glissage: vieux fer ou vente
  - 09.02** - Banc de neige glissage versus école
  - 09.03** - Engagement employé patinoire
  - 09.04** - Loisir : Chargé de projet
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
  - 10.01** - Fibre optique secteur Route 275
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
  - 11.01** - Retrait du service de PG Solutions
  - 11.02** - Fermeture de prêt
- 12 - LÉGISLATION**
  - 12.01** - Cotisation annuelle 2018-2019 Vision Femmes
  - 12.02** - Acceptation des États financiers OMH
  - 12.03** - Fabrique St-Benjamin: renouvellement annonce
  - 12.04** - Municipalité St-Prosper: Centre Récréatif Desjardins
- 13 - VARIA**
  - 13.01** - Fermeture du bureau: période des fêtes et construction
  - 13.02** - Essieu de camion
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Jean-Yves Mathieu;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 5 novembre 2018 soit adopté.

ADOPTÉE

**2018-11-274      03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 1er octobre, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère madame Renée Rodrigue  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 1er octobre 2018 soit adopté.tel que présenté

ADOPTÉE

**2018-11-275      04 - ACCEPTATION DES COMPTES et dépôt des activités  
financières**

Liste des comptes payés entre le 1er octobre 2018 et le 30 octobre 2018 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques # 9313 à # 9395 inclusivement pour un total de déboursés de 167 748.50 \$ ainsi que les dépôts salaires # 510486 à # 510520 pour un total de 16 150.92 \$ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés. Aussi, en vertu du code municipal, la directrice générale par intérim dépose le rapport des activités financières

de fonctionnement avant l'étude des prévisions budgétaires et de leurs adoptions.

ADOPTÉE

**2018-11-276**

**05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, objet: la programmation des travaux révisée, présentée le 25 septembre, a été acceptée par le ministères

La Fondation Sanatorium Bégin

Chaudière Appalaches : renouvellement d'adhésion 2019

10e édition Semaines de l'économie sociale

Fédération Québécoises des municipalités: Contribution des municipalités pour les services de la Sûreté du Québec

Direction des infrastructures collectives:Programme Réfection et construction des infrastructures municipales:

Monsieur Nelson Poulin, offre de service pour journalier aux travaux publics

**SUITE DE LA CORRESPONDANCE:**

**LETTRE TOURISME CHAUDIÈRE-  
APPALACHES: Renouvellement d'adhésion 2019**

CONSIDÉRANT que le moment est venu pour le renouvellement de l'adhésion 2019,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

de renouveler l'adhésion 2019 du même montant que l'an 2018 soit 327.68\$. Le paiement se fera en janvier 2019.

**OFFRE DE SERVICE COMME JOURNALIER AUX TRAVAUX  
PUBLICS**

CONSIDÉRANT que monsieur Nelson Poulin offre ses services comme journalier aux travaux public pour l'hiver 2018-2019;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers de retenir les services de monsieur Poulin comme remplaçant en cas de maladie

## **06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

## **07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

### **2018-11-277      07.01 - service animaliers 2019**

ATTENDU que les élus ont pris connaissance de l'offre de service présenté par l'Escouade Canine MRC 2017;

ATTENDU qu'après réflexion et discussion;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

de retenir les services d'Escouade Canine MRC 2017 et d'autoriser madame la mairesse ainsi que la directrice générale par intérim à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

### **2018-11-278      07.02 - Formation pompiers**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les                      pompiers de service de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les                      habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à                      temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un                      nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à                      temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Benjamin désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Benjamin prévoit la formation des messieurs Jean-François Poulin et René Lessard pour le programme officier                      au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Etchemins en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ par ..monsieur le conseiller Laurier Poulin

APPUYÉ par monsieur le conseiller Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Etchemins.

**2018-11-279      07.03 - Sécurité civile: entraide**

ATTENDU que présentement la municipalité est à mettre à jour son plan de sécurité civile;

ATTENDU que les élus désirent mobiliser les ressources requises pour la gestion des risques et des catastrophes et en optimiser l'utilisation, de favoriser le développement d'une vision de la sécurité civile et d'une approche méthodologique communes;

ATTENDU que pour ce faire, le ministère permet aux municipalités de réunir leurs services afin de développer le savoir et les compétences de tous les intervenants en sécurité civile;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller. Laurier Poulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

de demander à la Municipalité de Saint-Prosper la possibilité de conclure une entente d'entraide entre nos municipalités afin de favoriser la sécurité des citoyens en cas de sinistre.

**08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS**

- Feuilles de temps des employés des travaux publics

**2018-11-280      08.01 - Soumission déneigement 2018-2019**

CONSIDÉRANT que l'hiver approche à grand pas et qu'il faut penser neige et déneigement;

CONSIDÉRANT que le propriétaire de la Ferme Léperrière (Roberto Goulet) offre ses services pour exécuter le déneigement pour l'hiver

2018-2019 pour la borne sèche au 817, rue Lamontagne et le lac au 919, route 275, pour un total de 833.75\$ taxes incluses;

APRÈS DISCUSSION;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

de retenir les services de monsieur Roberto Goulet de la Ferme Léperrière pour un montant de 833.75\$ les taxes incluses. De plus, il est convenu de demander à monsieur Goulet quel serait le coût pour faire le déneigement à l'intersection de la rue Lamontagne et de la route 275, aussi le déneigement avec la souffleuse dans le village et des rangs occasionnellement et ce sur demande.

**2018-11-281**

**08.02 - WSP : offre de services, eaux usées, secteur Morisset Station**

ATTENDU qu'en novembre 2014 le Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques a fait parvenir aux municipalités avec réseau d'égout sans station d'épuration; un avis de se conformer;

ATTENDU que toute municipalité qui exploite un réseau d'égout sans station d'épuration doit régulariser sa situation selon les modalités et délais prescrits à l'article 30 du Règlement;

ATTENDU que la municipalité doit notamment aménager une station d'épuration reliée à son réseau d'égout au plus tard le 31 décembre 2020 et transmettre au MDDELCC un plan d'action;

ATTENDU qu'à la séance ordinaire du conseil tenue le 1er décembre 2014 il y a eu l'adoption d'un plan d'action et calendrier de mise en oeuvre pour régulariser l'exploitation d'un réseau d'égout sans station d'épuration:

ATTENDU que la firme WSP a été approchée concernant ce dit projet;

ATTENDU qu'il y a des coûts rattachés au montant de 4 900\$ les taxes en sus.

Après discussion,

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Mathieu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

de retenir les services de la firme WSP afin d'assister la municipalité à la préparation et la présentation de la demande d'aide financière Primeau (volet 1.1) et s'engage à payer sa part des coûts admissibles.

**2018-11-282**

**08.03 - Engagement employé d'hiver**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Joey Veilleux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

de retenir les services de monsieur Marcel Carrier comme journalier pour la période du 18 novembre 2018 au 18 avril 2019. Monsieur Carrier sera payé selon la convention collective en cours.

#### **08.04 - Fossé 12e rang Est**

Considérant qu'il y a problématique de fossé sur une partie du rang 12 face au lot de monsieur Sébastien Bolduc.

Considérant la période de l'année, les travaux de creusage sont reportés au printemps prochain.

**2018-11-283**

#### **08.05 - Sablière sur pick-up**

ATTENDU que depuis quelque temps il y a discussion pour l'achat d'une sablière dont l'installation se fera sur un des pick up de la municipalité;

ATTENDU qu'il y a eu des informations de prises et des recherches de prix;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Laurier Poulin

ET RÉSOLU SUR DIVISION (4 contre 2) des élus présents

de faire l'achat d'une sablière usagée au coût entre 3 000\$ et 5 000\$ .dont l'installation se fera sur le pick up gris (2014). Alain, l'inspecteur municipal, continue de faire les recherches pour l'achat d'une sablière.

Messieurs Bruno Giguère et Jean-Yves Mathieu sont contre cette proposition.

#### **09 - LOISIRS-CULTURE**

Suivi des dossiers des loisirs et des activités à venir.

**2018-11-284**

#### **09.01 - Glissage: vieux fer ou vente**

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une plainte concernant la désuétude de la glissoire à l'OTJ;

CONSIDÉRANT qu'après avoir pris des informations auprès de l'assurance de municipalité;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

d'enlever la glissoire du terrain de jeux et s'en départir à l'acheteur de vieux fers

ADOPTÉE

**2018-11-285      09.02 - Banc de neige glissage versus école**

CONSIDÉRANT que lors du déneigement de la cour de l'hôtel de ville un amont de neige s'accumule près du terrain de pétanque;

CONSIDÉRANT que les élèves de l'école l'utilisent pour leur activité de loisir (glissage)

CONSIDÉRANT que la municipalité ne veut pas se tenir responsable des accidents;

POUR CES MOTIFS;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Mathieu

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

de faire l'achat de trois panneaux indiquant PAS RESPONSABLE DES ACCIDENTS. Les deux autres panneaux seront installés à l'OTJ et près du garage municipal.

**2018-11-286      09.03 - Engagement employé patinoire**

ATTENDU que la municipalité a besoin d'une personne responsable pour la confection de la glace et de son entretien

Pour ce motif;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

de retenir les services de monsieur Réal Poulin à raison de 700\$ par semaine.

ADOPTÉE

**09.04 - Loisir : Chargé de projet**

CONSIDÉRANT que monsieur Dominic Veilleux, technicien en loisirs, le 10 septembre dernier, demande aux élus de procéder à la recherche d'un employé au niveau des loisirs;

CONSIDÉRANT que madame la mairesse a fait contact avec des maires de d'autres municipalités;

CONSIDÉRANT que suite à ces contacts il y a eu manifestation de la part de deux autres municipalités intéressées, soit Ste-Rose et St-Cyprien à retenir les services d'un (e) chargé(e) des loisirs;

APRES DISCUSSION: les élus sont très intéressés par cette proposition

et la réponse définitive sera donnée après l'étude budgétaire.à savoir le nombre d'heures qui sera retenue;

## **10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

Suivi des dossiers en urbanisme.

**2018-11-287**

### **10.01 - Fibre optique secteur Route 275**

ATTENDU que le 20 février dernier, 18 contribuables du secteur Route 275, ont déposé une pétition demandant l'appui de la municipalité afin d'obtenir le service d'internet dans leur secteur;

ATTENDU que la municipalité a appuyé leurs demandes par résolution et dont cette résolution a été acheminée Cable Axion ainsi que la demande des citoyens;

ATTENDU que le 10 octobre dernier la compagnie Cable Axion a fait part que la municipalité devra versé une contribution de 34 000\$ pour poursuivre dans ce projet;

ATTENDU que les citoyens de ce secteur sont disposés à signer une entente de dix ans avec la compagnie Axion;

APRES DISCUSSION,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

de demander à la compagnie Cable Axion d'échanger avec ces citoyens afin d'en arriver à une entente.

ADOPTÉE

## **11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

**2018-11-288**

### **11.01 - Retrait du service de PG Solutions**

CONSIDÉRANT que la municipalité a adhéré au programme informatique CIM pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT que pour le comptable la municipalité se doit garder trois mois d'entretien avec la compagnie PG Solutions à titre d'interrogation de données pour le comptable;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Maxime Veilleux;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

d'aviser PG Solutions que la municipalité ne renouvelle plus son adhésion pour l'année 2019 et les suivantes, par contre de garder l'entretien pour une période de trois mois en année 2019.

ADOPTÉE

**2018-11-289      11.02 - Fermeture de prêt**

ATTENDU que la municipalité a un billet au montant de 38 689\$, plus les intérêts, auprès de l'institution financière Desjardins concernant les travaux de déphosphatation;

ATTENDU qu'il n'a aucune date d'échéance pour payer ce billet et qu'il y a des intérêts à chaque mois;

ATTENDU que le comptable recommande le paiement au complet de ce billet;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Maxime Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

de payer le billet de 38 689\$ plus les intérêts. Ce montant sera pris au compte de remboursement des taxes (TPS ET TVQ)

**12 - LÉGISLATION**

Suivi des politiques et règlements.

**2018-11-290      12.01 - Cotisation annuelle 2018-2019 Vision Femmes**

CONSIDÉRANT que le moment de renouveler la cotisation de Vision Femmes pour 2018-2019;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

de renouveler cette cotisation annuelle au coût de 20\$.

ADOPTÉE

**2018-11-291      12.02 - Acceptation des États financiers OMH**

ATTENDU qu'à chaque année l'Office Municipal d'Habitation de St-Benjamin présente des États financiers de l'année

ATTENDU que la municipalité de Saint-Benjamin doit accepter ces États financiers pour l'année 2017;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

d'accepter les états financiers tel que présentés par l'Office Municipal d'Habitation.

**2018-11-292**

**12.03 - Fabrique St-Benjamin: renouvellement annonce**

CONSIDÉRANT que la Fabrique St-Benjamin sollicite la municipalité pour le renouvellement de l'annonce publicitaire inclus dans le feuillet paroissial;

CONSIDÉRANT que la municipalité participe à tous les ans.

POUR CES MOTIFS;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

de renouveler l'annonce aux feuillets paroissiaux à raison de 100\$. pour l'année.

**12.04 - Municipalité St-Prosper: Centre Récréatif Desjardins**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Prosper lance une campagne de souscription pour le Centre Récréatif Desjardins pour financer l'achat d'équipement;

CONSIDÉRANT que les municipalités voisines profiteront également de ces nouveaux équipements;

CONSIDÉRANT qu'il y a une entente d'utilisation de conclu avec la polyvalente des Abénaquis et que les étudiants sont inscrits à une équipe concentration hockey;

APRÈS DISCUSSION:

Madame la mairesse prend des informations auprès de la MRC à savoir si eux aussi ont été convoité à cette campagne de souscription.

Ce sujet est reporté à la réunion de décembre.

**13 - VARIA**

Le varia demeure ouvert.

**2018-11-293**

**13.01 - Fermeture du bureau: période des fêtes et construction**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

d'autoriser la fermeture du bureau pendant la période des fêtes du 20 décembre 2018 au 4 janvier 2019 inclusivement et pendant les deux semaines de la construction soit, la dernière semaine de juillet et la première du mois d'août.

**2018-11-294**

**13.02 - Essieu de camion**

CONSIDÉRANT la demande de l'inspecteur municipal, soit de faire l'achat d'un essieu de camion en prévention de bris pendant la période

hivernale;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur fait mention de la possibilité l'achat d'un essieu usagé au coût de 1 600\$ ou l'achat d'un essieu neuf au coût de 3 000\$;

APRÈS DISCUSSION;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue,

ET RÉSOLU À L'UNANIMEMENT des conseillers présents

d'autoriser l'achat d'un essieu neuf au coût de 3 000\$ au garage HLS Bégin.

#### **14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

La mairesse ouvre la période de questions au public.

Il y a présence de 5 personnes.

**2018-11-295**

#### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à .

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

---

Martine Boulet  
Mairesse  
intérim

---

Francine Talbot  
Dir. générale & sec.-trés. par

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Martine Boulet  
Mairesse